



## **Commission de suivi de site pour l'établissement MAXAM ATLANTIQUE, implanté à Thénezay et La Ferrière en Parthenay**

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE  
Unité bi-départementale 17/79  
Tél. : 05 49 79 05 11  
Adresse mail : ud-17-79.dreal..na@developpement-durable.gouv.fr

La réunion de la commission de suivi de site (CSS) créée pour l'établissement MAXAM ATLANTIQUE s'est déroulée le 28 novembre 2018, à la mairie de Thénezay, sous la présidence de Monsieur Guillaume CLÉMENT.

Participaient à cette réunion :

### **En qualité de membre de la CSS :**

#### Collège «Administration de l'État» :

- M. Christophe BURBAUD, Sous-Préfet de l'arrondissement de Parthenay, représentant madame le Préfet ;
- M. Mathieu RICHARD, représentant la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- M. Laurent LE LOCH, représentant le Directeur Départemental des Territoires ;

#### Collège « Élus des collectivités territoriales ou EPCI » :

- M. Guillaume CLÉMENT, maire de la commune de La Ferrière en Parthenay ;
- M. Thierry DEJONCKHEERE, suppléant du maire de la commune de Thénezay ;
- M. Daniel LONGEARD, conseiller de la communauté de communes de Parthenay-Gâtine ;

#### Collège « Riverains » :

- M. Arnaud MACÉ DE LÉPINAY, représentant l'association « Sèvre Environnement » ;

#### Collège « Exploitant » :

- Monsieur le chef de l'établissement MAXAM ATLANTIQUE ;

#### Collège « Salariés » :

- Monsieur le responsable Hygiène et Sécurité ;
- Monsieur le responsable Qualité Environnement ;

#### Personnalités qualifiées :

- Le capitaine Apolline GAILLARD, représentant le Directeur du SDIS ;

### **Autres personnes présentes :**

- M. Cyril CAFFIAUX (Pôle Environnement, Préfecture) ;
- Mme Gaëlle DEMPURÉ (Pôle Environnement, Préfecture) ;
- Mme Céline HARBON (DREAL UbD 17-79) ;

### **Excusés :**

- Mme Coralie DENOUES, conseillère départementale ;
- Mme la chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile ;

- M. Jackie PROUST, maire de la commune de Thénezay ;
- M. Mickaël JEAN, riverain ;
- M. l'inspecteur du travail, personnalité qualifiée.

Monsieur CLÉMENT ouvre la séance et propose d'examiner les points à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2017 ;
- Bilan de l'activité de l'établissement MAXAM Atlantique depuis la dernière commission ;
- Bilan de l'inspection des installations classées pour l'établissement depuis la dernière commission ;
- Désignation du nouveau représentant du collège « salariés ».

### **1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2017**

Monsieur CLÉMENT s'enquiert d'éventuelles questions ou demandes de modifications sur le compte-rendu de la dernière réunion de la CSS. Les participants n'exprimant aucune remarque, le compte-rendu est approuvé.

### **2 – Bilan de l'exploitant**

Monsieur le chef de l'établissement MAXAM ATLANTIQUE présente son bilan d'activité pour la fabrication et le stockage d'explosifs à usage civil. L'intégralité de cette présentation, notamment le bilan du système de gestion de la sécurité (SGS), est consultable sur le site internet de la DREAL, à l'adresse suivante <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-79-a10150.html>.

### **3 – Bilan de l'inspection des installations classées**

Monsieur RICHARD indique que la visite d'inspection a eu lieu le 11 avril 2017, suivi d'un exercice de sécurité civile. 8 remarques ont été relevées dans le cadre de l'inspection et 4 remarques pour l'exercice de sécurité civile. L'ensemble des remarques ont été levées par l'exploitant. Une des remarques nécessite la validation d'une procédure complémentaire.

### **4 – Désignation du nouveau représentant du collège « salariés »**

Monsieur le chef de l'établissement va communiquer la liste des membres du CHSCT dont deux titulaires et un suppléant.

### **5 - Questions diverses.**

Monsieur CAFFIAUX soulève la remarque faite lors de l'inspection des installations classées sur la clôture enfoncée, l'exploitant a effectué la réparation.

Le capitaine GAILLARD demande si l'entretien du point d'eau a été effectué, et si on pouvait lui communiquer les coordonnées d'un contact direct.

Monsieur le responsable Hygiène et Sécurité lui donne ses coordonnées et confirme que l'entretien a bien été réalisé.

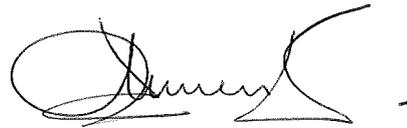
Monsieur le Sous-Préfet invite l'exploitant à prendre contact avec le capitaine de gendarmerie Carine LACAVE ainsi que les sapeurs pompiers pour leur faire visiter le site dans le cadre des enjeux de sûreté importants.

Monsieur CLEMENT souhaiterait également être convié ainsi que les élus pour prendre connaissance du site.

L'exploitant prend note et va organiser une visite du site.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de question à formuler, Monsieur le Président lève la séance à 15 h 30.

Le Président de la Commission de Suivi de Site  
pour l'établissement MAXAM ATLANTIQUE,  
implanté sur les communes de Thénezay et la  
Ferrière en Parthenay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume', with a large, stylized flourish extending to the right.

Guillaume CLÉMENT

